

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE GAT ASSURANCES

Siège Social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT ASSURANCES publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Mai 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : **Mr Mohamed Hedi KAMMOUN** (*ECC Mazars*) et **Mr Nouredine HAJJI** (*AMC Ernest & Young*).

Annexe n°1

Actif du Bilan

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020
		Brut	Amorts et Prov	Net	Net
AC1 Actifs incorporels	A.1	8 026 381,186	-7 218 858,436	807 522,750	865 226,285
AC11 Investissements de recherche et développement		8 026 381,186	-7 218 858,436	807 522,750	865 226,285
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		0,000	0,000	0,000	0,000
AC13 Fonds commercial		0,000	0,000	0,000	0,000
AC14 Acomptes versés		0,000	0,000	0,000	0,000
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A.1	24 286 445,449	-15 357 477,339	8 928 968,110	7 841 438,044
AC21 Installations techniques et machines		20 533 507,039	-12 933 168,353	7 600 338,686	6 802 868,865
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		3 733 968,783	-2 424 308,986	1 309 659,797	1 021 699,552
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		18 969,627	0,000	18 969,627	16 869,627
AC3 Placements	A.2	378 273 312,567	-21 858 443,273	356 414 869,294	318 112 553,684
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotés		54 875 176,547	-17 060 317,452	37 814 859,095	34 446 131,279
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		20 920 985,971	-15 031 603,038	5 889 382,933	6 147 989,103
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		16 574 574,048	-2 028 714,414	14 545 859,634	10 918 525,648
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		17 379 616,528	0,000	17 379 616,528	17 379 616,528
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	32 290 061,340
AC321 Placements dans les entreprises liées et participations		32 290 061,340	0,000	32 290 061,340	32 290 061,340
AC322 Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises		0,000	0,000	0,000	0,000
AC323 Part dans les entreprises avec lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC324 Bon et obligations émis par les entreprises avec un lien de participation		0,000	0,000	0,000	0,000
AC33 Autres placements financiers		288 324 690,709	-4 798 125,821	283 526 564,888	249 191 333,696
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		72 141 677,923	-4 798 125,821	67 343 552,102	57 338 320,910
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		112 933 012,786	0,000	112 933 012,786	113 653 012,786
AC333 Prêts hypothécaires		0,000	0,000	0,000	0,000
AC334 Autres Prêts		0,000	0,000	0,000	0,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		103 250 000,000	0,000	103 250 000,000	78 200 000,000
AC336 Autres		0,000	0,000	0,000	0,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes		2 783 383,971	0,000	2 783 383,971	2 185 027,369
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de		0,000	0,000	0,000	0,000
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A.3	46 200 556,752	0,000	46 200 556,752	51 441 875,368
AC510 Provisions pour primes non acquises		9 952 363,143		9 952 363,143	8 949 596,999
AC520 Provision d'assurance vie		0,000		0,000	0,000
AC530 Provisions pour sinistres Vie		0,000		0,000	0,000
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		36 248 193,609		36 248 193,609	42 492 278,369
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		0,000		0,000	0,000
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)		0,000		0,000	0,000
AC550 Provision d'égalisation et d'équilibrage		0,000		0,000	0,000
AC560 Autres provisions techniques (vie)		0,000		0,000	0,000
AC561 Autres Provisions		0,000		0,000	0,000
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte		0,000		0,000	0,000
AC6 Créances	A.4	97 975 578,099	-37 953 564,736	60 022 013,363	61 744 785,587
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe		72 166 367,040	-37 009 753,430	35 156 613,610	32 261 729,319
AC611 Primes acquises et non émises	A.4.1	7 739 280,541	-3 328 437,944	4 410 842,597	2 669 478,174
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A.4.2	49 297 461,145	-30 398 316,432	18 899 144,713	21 344 873,622
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A.4.3	15 129 625,354	-3 282 999,054	11 846 626,300	8 247 377,523
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A.4.4	21 899 246,119	0,000	21 899 246,119	28 079 474,360
AC63 Autres créances	A.4.5	3 909 964,940	-943 811,306	2 966 153,634	1 403 581,908
AC631 Personnel		600 117,086	-148 625,340	451 491,746	482 985,998
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		1 224 929,636	0,000	1 224 929,636	-9 305,456
AC633 Débiteurs divers		2 084 918,218	-795 185,966	1 289 732,252	929 901,366
AC64 Créances sur ressources spéciales		0,000	0,000	0,000	0,000
AC7 Autres éléments d'actif	A.5	27 486 580,496	-2 012 212,674	25 474 367,822	25 116 738,809
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A.5.1	10 452 928,000	-2 012 212,674	8 440 715,326	7 342 289,743
AC721 Frais d'acquisition reportés		10 588 844,512	0,000	10 588 844,512	11 163 665,664
AC722 Autres charges à répartir		50 474,133	0,000	50 474,133	0,000
AC73 Comptes de régularisation actifs	A.5.2	6 394 333,851	0,000	6 394 333,851	6 610 783,402
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		5 701 434,390	0,000	5 701 434,390	5 814 470,788
AC732 Estimations de réassurance		0,000	0,000	0,000	0,000
AC733 Autres comptes de régularisation		692 899,461	0,000	692 899,461	796 312,614
Total des actifs		582 248 854,549	-84 400 556,458	497 848 298,091	465 122 617,777

Annexe n°2

Capitaux propres et passifs

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres			
CP1 Capital social ou fonds équivalent		45 000 000,000	45 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital		40 441 999,684	36 160 475,729
CP4 Autres capitaux propres		5 089 299,941	5 089 299,941
CP5 Résultat reporté		2 097 650,552	24 892,898
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		92 628 950,177	86 274 668,568
CP6 Résultat de l'exercice		23 635 934,622	15 578 793,649
Total des capitaux propres avant affectation	CP1	116 264 884,799	101 853 462,217
Passifs			
PA1 Autres passifs financiers			
PA11 Emprunts obligataires		0,000	0,000
PA12 TCN émis par l'entreprise		0,000	0,000
PA13 Autres emprunts		0,000	0,000
PA14 Dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000	0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P1	18 825 239,975	15 102 726,576
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		0,000	0,000
PA22 Provisions pour impôts		0,000	0,000
PA23 Autres provisions		18 825 239,975	15 102 726,576
PA3 Provisions techniques brutes	P2	291 678 197,761	274 704 281,782
PA310 Provision pour primes non acquises	P2.1	53 206 470,008	46 676 210,381
PA320 Provision d'assurance vie		0,000	0,000
PA330 Provision pour sinistres (vie)		0,000	0,000
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	P2.2	229 724 938,259	217 409 173,659
PA340 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		0,000	0,000
PA341 Provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		5 449 531,780	5 622 178,729
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		827 839,333	956 762,649
PA360 Autres provisions techniques (vie)		0,000	0,000
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	P2.3	2 469 418,381	4 039 956,364
PA4 Provisions techniques de contrats en unités de compte		0,000	0,000
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P3	43 523 042,448	49 042 031,202
PA6 Autres dettes	P4	19 021 678,581	15 795 866,702
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P4.1	5 870 522,883	5 713 023,970
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		5 870 522,883	5 713 023,970
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance		0,000	0,000
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P4.2	55 151,669	55 151,669
PA63 Autres dettes	P4.3	13 096 004,029	10 027 691,063
PA631 Dépôts et cautionnements reçus		5 450,000	5 100,000
PA632 Autres Dettes		860 446,819	760 315,090
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P4.3.1	9 024 500,864	6 453 720,043
PA634 Crédoeurs divers	P4.3.2	3 205 606,346	2 808 555,930
PA635 Concours Bancaires		0,000	0,000
PA64 Ressources spéciales		0,000	0,000
PA7 Autres passifs	P5	8 535 254,527	8 624 249,298
PA71 Comptes de régularisation passif		8 535 254,527	8 624 249,298
PA72 Ecart de conversion		0,000	0,000
Total des passifs		381 583 413,292	363 269 155,560
Total des capitaux propres et passifs		497 848 298,091	465 122 617,777

Annexe n°3

Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2021			Exercice clos le 31/12/2020
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRNV1 Primes Acquisées	208 699 704,358	-33 481 362,401	175 218 341,957	150 321 517,864
PRNV11 Primes émises et acceptées	215 231 567,232	-34 485 731,792	180 745 835,440	154 939 847,510
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-6 531 862,874	1 004 369,391	-5 527 493,483	-4 618 329,646
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	16 184 087,289		16 184 087,289	12 266 853,687
PRNV2 Autres produits techniques	198 151,120		198 151,120	46 404,743
CHNV1 Charges de Sinistres	-134 643 278,644	7 997 623,620	-126 645 655,024	-104 735 332,624
CHNV11 Montants payés	-123 507 567,998	14 289 205,874	-109 218 362,124	-91 148 921,325
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-11 135 710,646	-6 291 582,254	-17 427 292,900	-13 586 411,299
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	1 570 537,983	0,000	1 570 537,983	-279 141,350
CHNV3 Participations aux bénéfices et ristournes	-1 112 415,652	467 295,575	-645 120,077	-1 900 921,039
CHNV4 Frais d'exploitation	-40 373 984,957	8 953 667,032	-31 420 317,925	-31 876 059,748
CHNV41 Frais d'acquisition	-36 221 954,538		-36 221 954,538	-38 409 989,904
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-574 821,152		-574 821,152	1 706 232,052
CHNV43 Frais d'administration	-3 577 209,267		-3 577 209,267	-3 027 039,767
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		8 953 667,032	8 953 667,032	7 854 737,871
CHNV5 Autres charges techniques	-9 616 445,328		-9 616 445,328	-7 806 594,733
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	0,000		0,000	0,000
Résultat Technique Non Vie	40 906 356,169	-16 062 776,174	24 843 579,995	16 036 726,800

Annexe n°4

Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Notes	Exercice clos le 31/12/2021		Exercice clos le 31/12/2020	
	Opérations Brutes	Cessions	Opérations Nettes	Opérations Nettes
PRV1 Primes	3 204 719,313	-133 486,643	3 071 232,670	2 589 418,226
PRV11 Primes émises et acceptées	3 204 719,313	-133 486,643	3 071 232,670	2 589 418,226
PRV2 Produits de placements	144 435,502	0,000	144 435,502	80 174,843
PRV21 Revenus des placements	144 435,502		144 435,502	80 174,843
PRV22 Autres produits des placements	0,000		0,000	0,000
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	0,000		0,000	0,000
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	0,000		0,000	0,000
PRV3 Plus values non réalisées sur placements	0,000		0,000	0,000
PRV4 Autres produits techniques	7 428,884		7 428,884	6 908,447
CHV1 Charges de sinistres	-2 711 216,379	139 251,015	-2 571 965,364	-1 253 227,442
CHV11 Montants payés	-1 531 162,425	91 753,521	-1 439 408,904	-758 693,190
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	-1 180 053,954	47 497,494	-1 132 556,460	-494 534,252
CHV2 Variation des Provisions Techniques	128 923,316	0,000	128 923,316	-361,408
CHV21 Provisions d'assurance vie	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV22 Autres provisions techniques	128 923,316	0,000	128 923,316	-361,408
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte	0,000	0,000	0,000	0,000
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	-101 446,771	0,000	-101 446,771	-106 998,612
CHV4 Frais d'exploitation	-373 563,838	0,000	-373 563,838	-300 076,714
CHV41 Frais d'acquisition	-340 284,463		-340 284,463	-269 931,342
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	0,000		0,000	0,000
CHV43 Frais d'Administration	-33 279,375		-33 279,375	-30 145,372
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		0,000	0,000	0,000
CHV5 Autres charges techniques	-135 809,272		-135 809,272	-107 106,822
CHV9 Charges de placements	-22 404,716	0,000	-22 404,716	-15 846,495
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-22 153,077	0,000	-22 153,077	-14 563,637
CHV92 Correction de valeur sur placements	0,000		0,000	0,000
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	-251,639		-251,639	-1 282,858
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	0,000		0,000	0,000
Résultat Technique Vie	141 066,039	5 764,372	146 830,411	892 884,023

Annexe n°5

Etat de résultat

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Résultat Technique de l'assurance Non Vie		24 843 579,995	16 036 726,800
Résultat Technique de l'assurance Vie		146 830,411	892 884,023
PRNT1 Produits des placements Assurance Non Vie		26 588 028,276	20 897 021,202
PRNT11 Revenus des placements		26 588 028,276	20 897 021,202
PRNT12 Produits des autres placements		0,000	0,000
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
CHNT1 Charges des placements de l'Assurance Non Vie		-4 124 313,111	-4 130 280,122
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-4 124 313,111	-4 130 280,122
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		0,000	0,000
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		0,000	0,000
PRNT3-B Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat		-16 184 087,289	-12 266 853,687
PRNT2 Autres produits non techniques		908 700,575	554 799,317
CHNT3 Autres charges non techniques		-37 402,327	-15 969,731
Résultats provenant des activités ordinaires		32 141 336,530	21 968 327,802
CHNT4 Impôts sur le Résultat		-8 505 401,908	-5 741 910,093
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		23 635 934,622	16 226 417,709
PRNT4 Gains extraordinaires		0,000	0,000
CHNT5 Pertes extraordinaires		0,000	-647 624,060
Résultat Net de l'exercice		23 635 934,622	15 578 793,649
PRNT5 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Produits		0,000	0,000
CHNT6 Effet des modifications comptables (nets d'impôts)-Charges		0,000	0,000
Résultat net après modifications comptables		23 635 934,622	15 578 793,649

Annexe n°6

Tableau des engagements reçus et donnés

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Total Engagements reçus		1 287 522,045	1 235 122,843
Engagements hypothécaires reçus sur prêts octroyés		0,000	0,000
Aval, caution de garantie sur convention de portage		554 719,926	554 719,926
Avals, cautions de garantie sur les agents généraux		732 802,119	680 402,917
Total Engagements donnés		0,000	0,000
Avals, cautions de garanties octroyés au titre de l'appel d'offre		0,000	0,000
Titres et actifs acquis avec engagements de revente		0,000	0,000
Autres engagements sur titres, actifs et revenus		0,000	0,000
Autres engagements donnés		0,000	0,000
Total Valeurs reçues en nantissements des cessionnaires et des rétro-cessionnaires		0,000	0,000
Total Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		0,000	0,000
Total Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		0,000	0,000
Total Autres valeurs détenues pour compte de tiers		0,000	0,000

Annexe n°7

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Notes	Exercice clos le 31/12/2020	Exercice clos le 31/12/2020
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		232 144 532,406	202 569 365,752
Sommes versées pour paiement des sinistres		-112 524 001,968	-89 914 627,855
Encaissements des primes reçues (acceptations)			0,000
Sommes versées pour les sinistres (acceptations)			0,000
Commissions versées sur les acceptations			0,000
Décaissements de primes pour les cessions		-18 360 089,748	-20 645 249,295
Encaissements des sinistres pour les cessions		8 612 001,100	8 606 025,343
Commissions reçues sur les cessions			0,000
Commissions versées aux intermédiaires		-15 365 710,007	-14 892 497,769
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-29 751 914,843	-31 461 549,292
Variation des dépôts auprès des cédantes			0,000
Variation des espèces reçues des cessionnaires			0,000
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-121 353 640,783	-82 529 819,899
Encaissements liés à la cession de placements financiers		81 265 954,186	55 925 102,746
Taxes sur les assurances versées au Trésor		-40 466 899,674	-36 470 101,598
Produit financiers reçus		25 932 106,435	18 986 222,299
Impôts sur les bénéfices payés		0,000	0,000
Autres mouvements			0,000
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		10 132 337,104	10 172 870,432
Flux de trésorerie provenant de l'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		187 605,506	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0,000	0,000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de particip		0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de particip		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		187 605,506	0,000
Flux de trésorerie provenant du Financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
Dividendes et autres distributions		-9 321 000,000	-7 065 199,839
Encaissements provenant d'emprunts		.	0,000
Remboursements d'emprunts		0,000	0,000
Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0,000	0,000
Total des Flux de trésorerie provenant du financement		-9 321 000,000	-7 065 199,839
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0,000	0,000
Variation nette de la trésorerie		998 942,610	3 107 670,593
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB début de période		9 453 985,390	6 346 314,797
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse-VB fin de période		10 452 928,000	9 453 985,390

Notes aux états financiers

I. NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relatives aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relatives aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

II. LES PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION APPLIQUES AUX DIVERS POSTES

1. PRIMES EMISES ET ACCEPTEES

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

2. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE NON-VIE

Les provisions techniques comprennent :

2.1 Provisions pour primes non acquises :

C'est la portion des primes qui, à la clôture de l'exercice, continue à garantir le risque pour les exercices ultérieurs.

Lors de chaque arrêté comptable, les entreprises d'assurance doivent déclarer et comptabiliser séparément pour chacune des catégories d'assurance les provisions pour primes non acquises relatives aux contrats en cours, Ainsi, dans le cas où la garantie accordée porte sur plusieurs exercices comptables, seule la part de la prime qui correspond à la période de garantie de l'exercice en cours doit être intégrée dans les revenus de la période.

Les provisions pour primes non acquises sont calculées sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est-à-dire la prime du risque majorée des chargements.

A la fin de chaque exercice, cette provision (PPNA) est calculée par le GAT selon la méthode de prorata temporis (méthode inventaire permanent) appliquée à toutes les quittances vivantes à la date de la clôture comptable.

2.2 Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation figurant au niveau du compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

2.3 Provisions pour sinistres à payer :

La provision pour sinistres à payer correspond à une évaluation du montant qui sera versé postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Les provisions comportent deux types de sinistres restant à payer :

- Les sinistres dont l'évaluation est définitive, connue et pour lesquels il ne demeure que le mouvement de trésorerie à générer
- Les sinistres pour lesquels l'évaluation n'est pas définitive et ayant fait ou non l'objet de règlements partiels

Mode de calcul :

La provision pour sinistres à payer est, sans préjudice des règles spéciales aux catégories d'assurance automobile et d'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles, calculée brute de réassurance, par catégorie de risque, exercice par exercice et dossier par dossier.

Le calcul tient compte des considérations suivantes :

- La provision est constituée séparément pour chaque sinistre à concurrence du montant prévisible des charges futures, Lorsqu'à la suite d'un sinistre, une indemnité a été fixée par une décision de justice définitive ou non, les sommes à mettre en provision doivent, dans les limites du maximum de garantie fixé par le contrat, être au moins égales à cette indemnité, diminuées, le cas échéant, des acomptes déjà versés. La provision pour sinistre à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à exercer.
- Cette provision doit tenir compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan, Pour le calcul de cette provision, il est tenu compte de l'expérience du passé en ce qui concerne le nombre et le montant des sinistres déclarés après la clôture du bilan.
- Dans le calcul de la provision, il est tenu compte des frais de gestion des sinistres quelle que soit leur origine, Ces frais doivent être évalués sur la base des frais réels de gestion des sinistres.

Et dans tous les cas, le montant inclus dans les provisions pour sinistres à payer au titre des frais de gestion des sinistres ne doit pas être inférieur à 5% du montant des provisions pour sinistres à payer.

- La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance automobile est estimée en procédant à une évaluation distincte :
 - Des sinistres corporels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant à des risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres corporels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,
 - Des sinistres matériels correspondant aux risques autres que les risques de responsabilité civile,
 - Les sinistres corporels sont évalués dossier par dossier,

- Les sinistres matériels sont évalués en utilisant concurremment les trois méthodes suivantes :
- Evaluation dossier par dossier,
- Evaluation par référence au coût moyen des sinistres des exercices antérieurs,
- Evaluation basée sur les cadences de règlements observés dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs,

L'évaluation la plus élevée étant seule retenue.

La provision pour sinistres à payer afférente à l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles se compose des éléments suivants :

- Une provision pour sinistres graves : Elle représente la valeur estimative des dépenses à prévoir pour le service des rentes et des appareils de prothèse lorsque le capital constitutif n'a pas été inscrit à la provision mathématique des rentes.
- Une provision pour indemnité journalière et frais : Elle représente la valeur estimative des dépenses restant à effectuer à titre d'indemnités journalières et à titre de frais, notamment des frais médicaux, des frais pharmaceutiques, des frais d'hospitalisation, des frais judiciaires, des frais de déplacements etc.

La provision pour sinistres graves et la provision pour indemnité journalière et frais sont calculées exercice par exercice et dossier par dossier.

Méthodologie GAT :

Pour l'estimation de la provision pour sinistres à payer (PSAP), le GAT procède à l'inventaire physique des dossiers de sinistres.

Pour les sinistres automobiles matériels, les résultats de l'inventaire seront confrontés à l'estimation des PSAP fournis par les méthodes de cadence de règlements et des coûts moyens et c'est l'estimation la plus élevée qui sera retenue.

Pour l'ouverture de ses dossiers sinistres, le GAT adopte, la méthodologie suivante :

En assurance Automobile :

L'évaluation des coûts d'ouverture des dossiers sinistres automobile corporels et matériels dépend de plusieurs facteurs :

- L'existence de tiers ;
- L'existence d'un cas de rejet ou non ;
- Les garanties du contrat ;
- La responsabilité de notre assuré ;
- La nature des pièces justificatives fournies ;
- Les circonstances de l'accident ainsi que des dégâts matériels et corporels causés,

En Risques divers :

Au cas par cas, en fonction de la déclaration ; la compagnie rentre en contact avec l'assuré pour savoir si une expertise est à envoyer ou pas.

Au vu du rapport préliminaire de l'expert, le dossier est ouvert avec l'évaluation stipulée.

Si le sinistre est un vol, l'ouverture est faite sur la base de la déclaration du client. Un expert est envoyé pour constater l'infraction.

Les sinistres grêles : sont provisoirement évalués au capital assuré, le montant définitif est ajusté par l'établissement du PV de constatation 2 à 3 jours du sinistre (représentant du GAT, l'expert et l'agriculteur).

Mortalité du bétail : ouverture valeur de la bête – la franchise, si avortement ou perte de produit, L'évaluation sera faite en % de la valeur de la mère (10 à 15%).

Individuel accident : ouverture à 100DT, Dès que l'information est disponible pour le sinistre, il est ouvert au capital assuré.

En Risques d'entreprise :

L'ouverture du dossier se fait au cas par cas sur la base des informations communiquées à la compagnie ou sur la base d'un rapport d'expertise.

2.4 Provision pour chargement de gestion sur les SAP constitués :

En ce qui concerne le chargement de gestion : le GAT confronte le taux de chargement effectif par rapport au minimum réglementaire fixé à 5% par l'arrêté ministériel du 27 février 2001 et adopte le taux supérieur pour l'appliquer à la somme des sinistres à payer retenues et des tardifs constatés par branche d'activité.

Les taux de chargements sont issus des états analytiques de répartition des charges (par nature / par destination).

2.5 Provision pour sinistres tardifs et dérivés des sinistres (IBNR & IBNER) :

Définition (Réf : NCT 29) :

Les sinistres tardifs sont les sinistres survenus antérieurement à la date de clôture mais dont la survenance n'a pas été portée, à la date d'inventaire, à la connaissance de la compagnie.

Mode de calcul :

Les tardifs sont calculés sur une base historique ou à travers des méthodes statistiques reconnues à l'échelle internationale.

En ce qui concerne le code des assurances, il a classé les tardifs parmi les sinistres à payer sans évoquer une méthode de calcul bien précise.

Méthodologie GAT :

Le GAT calcule ses tardifs à travers un logiciel spécialisé qui permet de projeter les tardifs à partir des règlements effectivement réalisés et ce sur une durée bien définie.

Description de l'applicatif utilisé :

SolvaRisk IBNR est une application de modélisation, d'évaluation et d'audit des sinistres déclarés tardifs IBNR (Incurred But Not Reported). Le logiciel intègre un validateur d'état des données IBNR composant le portefeuille pris en charge. Elle intègre aussi un puissant calculateur configurable à travers une interface de paramétrage à la volée opérant en temps réel permettant de simuler dynamiquement différents scénarios.

Les tardifs seront chargés par branche suivant les taux de chargements adoptés et ce au même titre que les sinistres à payer.

2.6 Provisions pour PB et ristournes non-vie :

Définition :

Il s'agit des montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités.

Cette provision fera l'objet d'utilisation au cours de/ou des exercices ultérieurs.

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

Mode de calcul :

Le montant de la provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes est déterminé eu égard aux obligations réglementaires et/ou contractuelles ou alors résulte d'une décision de gestion prise par la compagnie.

Méthodologie de calcul GAT :

Pour la partie provisions pour participations bénéficiaires, le GAT utilise une méthode statistique basée sur les règlements effectifs moyens des 3 dernières années et par branche sur tout ce qui est participations bénéficiaires, Idem pour les ristournes.

3. OPERATIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE VIE**3.1 Provisions pour sinistres à payer vie****Définition :**

Il s'agit de la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

Mode de calcul :

Lors de chaque arrêté de comptes, les entreprises d'assurance doivent inscrire dans les provisions pour sinistres à payer le montant correspondant aux sinistres survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires des contrats, Ce montant doit être majoré des frais de règlement des sinistres, En contrepartie, les provisions mathématiques d'assurance vie relatives aux contrats concernés doivent être exclues des provisions mathématiques d'assurance vie.

Méthodologie GAT :

Le GAT inscrit dans cette provision tous les sinistres qui sont survenus mais non encore réglés aux bénéficiaires et ce en déclassant le contrat arrivé à maturité ou sinistré des provisions mathématiques vie.

Ce montant peut être estimé avec précision à partir des fichiers de calcul des PM vie et en l'ajustant par les sinistres déclarés.

3.2 Provision pour frais de gestion**Définition :**

Il s'agit d'une provision constituée pour couvrir les charges de gestion futures des contrats qui ne sont pas couvertes par ailleurs. Cette provision vise à couvrir les charges de gestion engendrées par les contrats en portefeuille dès lors qu'elles ne sont pas couvertes par des revenus futurs.

Mode de calcul :

Les charges de gestion futures des contrats correspondent à la valeur actuelle probable de l'ensemble des frais qui seront engagés après la date de clôture pour couvrir les charges de gestion des contrats et le règlement des sinistres et des rachats.

Les chargements sur primes correspondent à la valeur actuelle probable de la part des primes perçues postérieurement à la date de clôture de l'exercice, qui est affectée à la gestion des contrats. A ce titre, seuls les contrats à primes périodiques sont concernés.

Les produits financiers correspondent à la valeur actuelle des produits financiers qui seront utilisables dans le futur par l'assureur pour couvrir les frais nécessaires pour la bonne fin des contrats.

Les produits financiers qui doivent être versés aux assurés ou aux bénéficiaires en vertu d'obligations réglementaires et/ou de clauses contractuelles doivent être exclus du calcul.

Méthodologie GAT :

Cette provision est incluse dans la formule de calcul des PM pour les contrats collectifs et est prévue au niveau de la note technique pour les contrats individuels.

4. Autres provisions :

4.1 Prévision des recours à encaisser

Définition :

Il s'agit du produit à attendre des actions exercées par une entreprise d'assurance en vue d'obtenir, par le responsable d'un préjudice, le remboursement d'une indemnité ou partie d'indemnité de sinistres versées au titre d'un sinistre.

Mode de calcul :

Le code des assurances à travers l'arrêté du ministre des Finances du 27 février 2001 est resté muet quant au mode de calcul de cette provision.

Méthodologie GAT :

Le GAT utilise, pour toutes les branches, l'inventaire des dossiers pour le montant du recours à encaisser

4.2 Provisions mathématiques des rentes

Définition :

Il s'agit de la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Mode de calcul :

Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice.

Méthodologie GAT :

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée par application de l'arrêté du 29 avril 1995 du barème de conversion de rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou à leur ayant droit.

Ce barème est fixé en fonction de l'âge des crédientiers, L'âge du crédientier est calculé en prenant la différence entre le millésime de la date de rachat et celui de la date de naissance.

Lorsqu'il y a plusieurs ayants droit, la rente collective qui leur a été attribuée est, pour le calcul, divisé en plusieurs parties égales sur chaque tête et le capital de rachat résulte de la somme des capitaux calculés séparément comme si chaque fraction de rente était individuelle.

La provision mathématique des rentes accident de travail est calculée tête par tête en multipliant les coefficients par âge fixés dans l'arrêté du 29 avril 1995 au montant de rente annuel.

La valeur de rachat proposé par le GAT oscille entre 60 % et 80 % du capital constitutif calculé avec la table 1 Fr de rente.

4.3 Provision pour risques en cours

Définition :

La provision pour risques en cours est définie comme étant le montant à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer et est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais (y compris les frais d'administration) liés aux contrats d'assurance en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Mode de calcul :

Pour évaluer les provisions pour risques en cours l'entreprise calcule, par branche d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachées à l'exercice courant et à l'exercice précédent et des

frais d'administration autre que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, elle rapporte ce total au montant de primes brutes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises, si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises.

Méthodologie GAT :

Il s'agit d'une provision constituée pour faire face à un déséquilibre tarifaire en complément des PNA,

Le GAT calcule les provisions pour risques en cours par branche d'assurance (en regroupant les garanties constitutives de la catégorie).

Les catégories d'assurances utilisées sont ceux prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 2 janvier 1993 fixant la liste des catégories d'assurances tel que prévu à l'art 49 du code des assurances.

4.4 Provision pour égalisation :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

Mode de calcul :

Les provisions d'égalisation comprennent les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès.

Méthodologie GAT :

Cette provision est égale à la somme de la réserve de stabilité et de 5% des primes relatives à la garantie groupe décès.

4.5 Provision pour équilibrage :

Définition :

Il s'agit des montants provisionnés conformément aux dispositions légales et réglementaires permettant d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir ou de couvrir des risques spéciaux.

Mode de calcul :

La provision d'équilibrage est alimentée pour chacun des exercices successifs par un prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% du montant annuel des primes ou cotisations d'assurance nette de l'exercice.

Méthodologie GAT :

Après le calcul des résultats techniques par branche, une provision d'équilibrage est systématiquement constituée pour tout excédent technique sur les assurances cautions et grêle et ce par un prélèvement de 75% du montant de cet excédent.

Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dans le cas où la réserve constituée devient supérieure ou égale à 200% du montant annuel des primes nettes de l'exercice.

4.6 Provisions techniques à la charge des réassureurs :

Les provisions techniques correspondant aux opérations de réassurance acceptées sont les suivantes :

- Provision pour sinistres à payer : valeur estimative des dépenses en principal et en frais, tant internes qu'externes, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés, y compris les capitaux constitutifs des rentes non encore mises à la charge de l'entreprise ;
- Provision pour primes non acquises : fraction de primes qui correspond à la durée restant à courir pour un contrat ou un ensemble de contrats après la clôture de l'exercice considéré et jusqu'au terme de la garantie ;
- Provision pour risques en cours : provisions constituées en sus de la provision pour primes non acquises pour couvrir les risques à assumer par l'entreprise de réassurance après la clôture de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux garanties en cours excédant le montant des primes non acquises et des primes restant à émettre nettes de primes restant à annuler, relatives auxdites garanties, jusqu'à la date de la première échéance de prime pouvant donner lieu à révision de la prime par le réassureur ou, à défaut jusqu'au terme du contrat.

4.7 Provisions pour dépréciation des créances :

A la date de la clôture, GAT applique la décision du collège du CGA n°24 du 29 mars 2017 fixant la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances :

a- Créances sur les assurés :

- 1- Les primes d'assurance objet de litiges doivent être totalement provisionnées ;
- 2- En ce qui concerne les créances sur les assurés :
 - les créances remontant à l'année d'émission (N) sont à provisionner à hauteur de 0% ;
 - les créances remontant à l'année d'émission (N-1) sont à provisionner à hauteur de 20% ;
 - les créances remontant à l'année d'émission (N-2) et antérieures sont à provisionner en totalité (100%).

b- Créances sur les intermédiaires :

Les primes d'assurance émises et non recouvrées par les intermédiaires sont provisionnées à 100%.

LA CONSTATATION DES CHARGES PAR DESTINATION :

En application de la norme comptable relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance exigeant le passage de la comptabilité par nature à la comptabilité par destination, nous avons procédé à l'opération de déversement après avoir comptabilisé toutes les charges de l'exercice par nature.

Il est à préciser que les destinations telles que définies par le nouveau système comptable des entreprises d'assurance sont :

- Les frais de gestion sinistres
- Les frais d'acquisition des contrats
- Les frais d'administration
- Les frais de gestion des placements
- Les autres charges techniques

A l'exception des charges de sinistres directement affectées, les charges comptabilisées initialement par nature (frais de personnel, commissions des agents généraux, amortissements, frais généraux, impôts et taxes) ont été déversées dans des comptes de charges par destination selon les critères suivants :

Il est à noter, par ailleurs, que les provisions comptabilisées au titre des dépréciations des comptes agents et des comptes de la réassurance ont été affectées aux autres charges techniques conformément au paragraphe 5 de la norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

Charge par nature	Clés de répartition
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail

Charge par nature	Clés de répartition
Amortissement	Superficie, parc informatique
Frais de siège	Superficie occupée par destination
Frais généraux	Masse salariale, nombre de dossiers en archive
Contentieux Primes	Valeur des primes en contentieux

III. Les notes aux états financiers :

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 Décembre 2021 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par GAT ASSURANCES et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés au 31 Décembre 2021 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le bilan clos au 31 Décembre 2021 totalise 497 848 298 dinars contre 465 122 618 dinars au 31 Décembre 2020 accusant ainsi une augmentation de 7%.

Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent jusqu'au 31 Décembre 2021 à 216 694 922 dinars contre 191 075 320 dinars jusqu'au 31 Décembre 2020, accusant ainsi une augmentation de 13.4 %.

La situation au 31 Décembre 2021 dégage un bénéfice net d'impôt de 23 635 935 dinars contre un bénéfice de 15 578 794 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT ASSURANCES totalisent 31 décembre 2021 un montant net de 356 414 869 dinars contre 318 112 554 dinars au 31 Décembre 2020, soit une augmentation de 38 302 316 dinars.

Les provisions techniques nettes de recours ont enregistré une augmentation de 16 973 916 dinars en passant de 274 704 282 dinars au 31 Décembre 2020 à 291 678 198 au 31 Décembre 2021.

1- LES NOTES COMPLEMENTAIRES

F.1 - NOTES SUR LE BILAN

F.1.1 - L'ACTIF

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable nette de 9 736 490.860 dinars contre 8 706 664.329 dinars au 31 Décembre 2020, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	VCN	Valeurs Brutes	Amorts et Prov	VCN
Actifs incorporels	8 026 381,186	-7 218 858,436	807 522,750	7 777 549,531	-6 912 323,246	865 226,285
Investissements de recherche & développement	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001	1 279 162,544	-1 279 162,543	0,001
Ressources Externes Intégration	2 336 717,520		2 336 717,520	2 214 180,460		2 214 180,460
Fonds commercial	35 000,000	-35 000,000	0,000	35 000,000	-35 000,000	0,000
Logiciels	4 375 501,122	-5 904 695,893	-1 529 194,771	4 249 206,527	-5 598 160,703	-1 348 954,176
Actifs corporels d'exploitation	24 286 445,449	-15 357 477,339	8 928 968,110	21 846 947,421	-14 005 509,377	7 841 438,044
Installations techniques et machines	20 533 507,039	-12 933 168,353	7 600 338,686	18 587 733,582	-11 784 864,717	6 802 868,865
Autres installations, outillages et mobiliers	3 733 968,783	-2 424 308,986	1 309 659,797	3 242 344,212	-2 220 644,660	1 021 699,552
Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	18 969,627	0,000	18 969,627	16 869,627	0,000	16 869,627
Total	32 312 826,635	-22 576 335,775	9 736 490,860	29 624 496,952	-20 917 832,623	8 706 664,329

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable nette de 356 414 869.294 dinars contre 318 112 553.684 au 31 Décembre 2020, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	VCN	Valeurs Brutes	Provision	VCN
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	37 495 560,019	-17 060 317,452	20 435 242,567	33 416 779,129	-16 350 264,378	17 066 514,751
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 379 616,528	0,000	17 379 616,528	17 379 616,528	0,000	17 379 616,528
Bon de trésors et obligations	112 933 012,786	0,000	112 933 012,786	113 653 012,786	0,000	113 653 012,786
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	86 851 337,967	-4 709 990,821	82 141 347,146	85 407 687,513	-3 473 432,203	81 934 255,310
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	17 580 401,296	-88 135,000	17 492 266,296	7 780 047,740	-85 920,800	7 694 126,940
Autres dépôts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôt auprès des établissements financiers	103 250 000,000	0,000	103 250 000,000	78 200 000,000	0,000	78 200 000,000
Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	2 783 383,971	0,000	2 783 383,971	2 185 027,369	0,000	2 185 027,369
Total	378 273 312,567	-21 858 443,273	356 414 869,294	338 022 171,065	-19 909 617,381	318 112 553,684

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté au 31/12/2021 pour un montant de 46 200 556.752 dinars contre 51 441 875.368 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent. Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Part des réassureurs dans les PPNA	9 952 363.143	8 949 596.999
Part des réassureurs dans les provisions pour SAP	36 248 193.609	42 492 278.369
Total	46 200 556.752	51 441 875.368

Note A4 : CREANCES

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2021 une valeur comptable nette de 60 022 013.363 dinars contre 61 744 785.587 dinars au 31 Décembre 2020, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Primes acquises et non émises	7 739 280.541	(3 328 437.944)	4 410 842.597	5 603 113.983	(2 933 635.809)	2 669 478.174
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	49 297 461.145	(30 398 316.432)	18 899 144.713	49 856 657.050	(28 511 783.428)	21 344 873.622
Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	15 129 625.354	(3 282 999.054)	11 846 626.300	10 488 962.240	(2 241 584.717)	8 247 377.523
Créances nées d'opérations de réassurance	21 899 246.119	-	21 899 246.119	28 079 474.360	-	28 079 474.360
Personnel	600 117.086	(148 625.340)	451 491.746	622 305.882	(139 319.884)	482 985.998
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 224 929.636	-	1 224 929.636	-	(9 305.456)	(9 305.456)
Débiteurs divers	2 084 918.218	(795 185.966)	1 289 732.252	1 691 744.671	(761 843.305)	929 901.366
Total	97 975 578.099	(37 953 564.736)	60 022 013.363	96 342 258.186	(34 597 472.599)	61 744 785.587

A 4.1 – PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 4 410 842.597 dinars contre 2 669 478.174 dinars au 31 Décembre 2020. Les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
PANE Brute	7 739 280.541	5 603 113.983
Primes à annuler	(3 328 437.944)	(2 933 635.809)
Total	4 410 842.597	2 669 478.174

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2021	31/12/2020
Automobile	151 447.076	87 743.008
Incendie	933 080.580	719 989.210
Transport	1 510 532.757	1 306 044.886
Risques Divers	118 357.246	64 651.123
Groupe	4 635 459.178	3 047 569.703
Risques spéciaux	61 442.367	104 438.043
Responsabilité Civile	328 961.337	272 678.010
Total	7 739 280.541	5 603 113.983

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31/12/2021	31/12/2020
Automobile	1 309 890.727	1 345 870.166
Incendie	254 932.748	375 143.319
Transport	656 224.088	44 429.397
Risques Divers	210 106.407	167 618.678
Groupe	592 982.262	750 317.525
Assurance voyage	30 624.018	23 361.980
Risques spéciaux	60 585.300	144 505.972
Responsabilité Civile	213 092.394	82 388.772
Total	3 328 437.944	2 933 635.809

A 4.2 – AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 18 899 144.713 dinars contre 21 344 873.622 dinars au 31 Décembre 2020. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants Co-assureurs et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Compte Agents Généraux	92 276 310.272	(20 829 109.692)	71 447 200.580	75 564 026.150	(20 850 628.843)	54 713 397.307
Compte Courtiers Auxiliaire	34 985 153.482	(8 869 591.608)	26 115 561.874	29 910 926.205	(6 961 539.453)	22 949 386.752
Recouvrement direct	31 353 403.592		31 353 403.592	18 795 568.038		18 795 568.038
Dettes en C/C envers les agents et succursales	-	(699 615.132)	(699 615.132)	-	(699 615.132)	(699 615.132)
Compte courant des co-assureurs-Actifs	856 087.829		856 087.829	878 524.080		878 524.080
Parts des réassureurs dans les PANE et les primes à annuler	99 990.000		99 990.000	99 990.000		99 990.000
Dép. des créances des agents	(65 800 280.331)		(65 800 280.331)	(48 075 551.909)		(48 075 551.909)
Dép. des primes à recevoir	(44 473 203.699)		(44 473 203.699)	(27 316 825.514)		(27 316 825.514)
Total	49 297 461.145	(30 398 316.432)	18 899 144.713	49 856 657.050	(28 511 783.428)	21 344 873.622

Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2021 une valeur de 30 398 316.432 dinars contre 28 511 783.428 dinars en 2020.

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
	Provision	Provision
Provisions sur les primes à recevoir	19 566 779.407	19 467 512,018
Provisions sur les primes en contentieux	8 869 591.608	6 961 539,453
Provisions sur les créances des intermédiaires	1 262 330.285	1 383 116,825
Provisions sur les C/C Co-assureurs	699 615.132	699 615,132
Total	30 398 316.432	28 511 783.428

A 4.3 – CREANCES INDEMNISEES SUBROGEEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 11 846 626.300 dinars contre 8 247 377.523 dinars au 31 Décembre 2020. Il regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
C/C des compagnies Actif	15 129 625.354	(3 282 999.054)	11 846 626.300	10 488 962.240	(2 241 584.717)	8 247 377.523
Total	15 129 625.354	(3 282 999.054)	11 846 626.300	10 488 962.240	(2 241 584.717)	8 247 377.523

A 4.4 – CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 21 899 246.119 dinars contre 28 079 474.360 au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021		Au 31/12/2020	
	Valeur Comptable Nette		Valeur Comptable Nette	
C/C Réassureurs	21 317 536.650		27 528 986.281	
C/C Cessionnaires STAR	443 994.292		443 994.292	
Comptes des cédantes et rétrocedants	137 715.177		106 493.787	
Total	21 899 246.119		28 079 474.360	

A 4.5 – AUTRES CREANCES

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 2 966 153.634 dinars contre 1 403 581.908 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	VCN	Valeurs Brutes	Provision	VCN
Personnel	600 117,086	-148 625,340	451 491,746	622 305,882	-139 319,884	482 985,998
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 224 929,636	0,000	1 224 929,636	0,000	-9 305,456	-9 305,456
Débiteurs divers	2 084 918,218	-795 185,966	1 289 732,252	1 691 744,671	-761 843,305	929 901,366
Total	3 909 964,940	-943 811,306	2 966 153,634	2 314 050,553	-910 468,645	1 403 581,908

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2021 une valeur comptable nette de 25 474 367.822 dinars contre 25 116 738.809 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	10 452 928.000	(2 012 212.674)	8 440 715.326	9 453 985.390	(2 111 695.647)	7 342 289.743
Frais d'acquisition reportés	10 588 844.512	-	10 588 844.512	11 163 665.664	-	11 163 665.664
Comptes de régularisations Actifs	6 444 807.984	-	6 444 807.984	6 610 783.402	-	6 610 783.402
Total	27 486 580.496	(2 012 212.674)	25 474 367.822	27 228 434.456	(2 111 695.647)	25 116 738.809

A 5.1 – AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 8 440 715.326 dinars contre 7 342 289.743 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020		
	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette	Valeurs Brutes	Provision	Valeur Comptable Nette
Caisse	1 581.442		1 581.442	1 121.588		1 121.588
Banques et chèques postaux	10 451 346.558	(2 012 212.674)	8 439 133.884	9 452 863.802	(2 111 695.647)	7 341 168.155
Total	10 452 928.000	(2 012 212.674)	8 440 715.326	9 453 985.390	(2 111 695.647)	7 342 289.743

A 5.2 – Comptes de Régularisations Actifs

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un solde net de 6 394 333.851 dinars contre 6 610 783.402 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et loyers courus et non Echus	5 701 434,390	5 814 470,788
Intérêts courus non échus sur prêts et créances	0,000	360 471,233
Intérêts courus sur placements financiers	5 701 434,390	5 453 999,555
Autres Comptes de Régularisation	692 899,461	796 312,614
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	0,000	0,000
Produits à recevoir	351 275,867	265 974,295
Charges constatées d'avance	337 531,352	516 056,375
Différences sur les prix de remboursement à amortir	4 092,242	14 281,944
Total	6 394 333,851	6 610 783,402

F.1.2 - LES CAPITAUX PROPRES

Note CP1 : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 45 000 000.000 Dinars constitués de 4 500 000 actions de nominal 10 Dinars chacune entièrement libérée.

Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2021 un montant de 116 264 884.799 dinars contre 101 853 462.217 dinars au 31 décembre 2020 enregistrant une variation de 14 411 422.582 dinars

Désignation	Total au 31/12/2020	Mouvements de la période	Affectation du résultat 2020	Distribution dividendes	Total AU 31/12/2021
Capital Social	45 000 000,000				45 000 000
Réserve légale	3 518 964,005		981 035,995		4 500 000
Prime d'émission	4 400 000,000		-4 400 000,000		0
Réserves Facultatives	1 371 533,193				1 371 533
Réserves spéciales de réévaluation I	344,969				345
Réserves spéciales de réévaluation II	5 088 954,972				5 088 955
Réserves de garantie	37 684,569				37 685
Fonds social	969 293,962	487,960	200 000,000		1 169 782
Résultats reportés	24 892,898	-24 892,898	2 097 650,552		2 097 651
Réserves spéciales pour réinvestissement	25 863 000,000		7 500 000,000		33 363 000
Dividendes	0,000		9 225 000,000	-9 225 000,000	0
Capitaux propres avant résultat	86 274 668,568	-24 404,938	15 603 686,547	-9 225 000,000	92 628 950
Résultat de l'exercice	15 373 459,409	23 635 934,622	-15 603 686,547	0,000	23 635 935
Total capitaux propres	101 648 127,977	23 611 529,684	0,000	-9 225 000,000	116 264 885

F.1.3 - LES PASSIFS

Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 Décembre 2021 totalisent 18 825 239.975 dinars contre 15 102 726.576 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour congés payés	1 568 744.484	1 327 360.677
Provisions pour risque fiscal et social	4 356 495.491	875 365.899
Autres provisions pour risques et charges	12 900 000.000	12 900 000.000
Total	18 825 239.975	15 102 726.576

Note P2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Les provisions techniques brutes constituées au 31 Décembre 2021 totalisent 291 678 197.761 dinars contre 274 704 281.782 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour primes non acquises Non-Vie	53 206 470,008	46 676 210,381

Provisions pour sinistres Non-Vie	229 724 938,259	217 409 173,659
Provisions pour participation aux bénéficiaires et Ristournes Non-Vie	5 449 531,780	5 622 178,729
Provisions pour égalisation et équilibrage	827 839,333	956 762,649
Autres provisions techniques Non-Vie	2 469 418,381	4 039 956,364
Total	291 678 197,761	274 704 281,782

P 2-1 Provisions pour primes non acquises

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 53 206 470.008 dinars contre 46 676 210.381 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille par branche comme suit :

Branches	31/12/2021	31/12/2020
Automobile	39 799 358.248	34 356 952.012
Incendie	3 309 847.481	2 956 987.075
Transport	1 409 239.658	1 498 465.172
Risques Divers	1 212 149.724	1 108 922.015
Groupe	1 188 306.934	899 004.732
Assurance voyage	235 616.018	128 502.789
Risques spéciaux	3 816 787.085	3 728 248.931
Responsabilité Civile	719 695.338	558 466.826
Acceptations	1 515 469.522	1 440 660.829
Total	53 206 470.008	46 676 210.381

P 2-2 Provisions pour sinistres à payer non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 229 724 938.259 dinars contre 217 409 173.659 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour SAP	172 953 738.743	172 547 953.713
Provisions pour sinistres tardifs	50 453 528.027	39 453 528.027
Prévisions de recours à encaisser	(10 443 645.658)	(10 151 715.446)
Provisions pour chargement de gestion	16 761 317.147	15 559 407.365
Total	229 724 938.259	217 409 173.659

P 2-3 Autres provisions techniques non-vie

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 2 469 418.381 dinars contre 4 039 956.364 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Provisions pour risques en cours	0.000	1 422 096.182
Autres provisions techniques (Non-Vie)	2 469 418.381	2 617 860.182
Total	2 469 418.381	4 039 956.364

Note P3 : DETTES POUR DEPOTS EN ESPECES REÇUS DES CESSIONNAIRES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 43 523 042.448 dinars contre 49 042 031.202 dinars au 31 Décembre 2020.

Note P4 : AUTRES DETTES

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 19 021 678.581 dinars contre 15 795 866.702 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	5 870 522.883	5 713 023.970
Dettes nées d'opérations de réassurance	55 151.669	55 151.669
Dépôts et cautionnements reçus	5 450.000	5 100.000

Autres Dettes	860 446.819	760 315.090
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	9 024 500.864	6 453 720.043
Créditeurs divers	3 205 606.346	2 808 555.930
Total	19 021 678.581	15 795 866.702

P 4-1 Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 5 870 522.883 dinars contre 5 713 023.970 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Dettes envers les Co-assureurs	80 042.296	82 813.515
C/C Des compagnies-Passif	134 691.429	134 691.429
Compte courant chez les compagnies	5 655 789.158	5 495 519.026
Total	5 870 522.883	5 713 023.970

P 4-2 Dettes nées d'opérations de réassurances

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 55 151.669 dinars même montant qu'au 31 décembre 2020.

P 4-3 Autres Dettes

P 4-3-1 Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 9 024 500.864 dinars contre 6 453 720.043 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Etat, impôts et taxes et retenues	7 304 693.024	4 974 337.557
Organismes de sécurité sociale	1 719 807.840	1 479 382.486
Total	9 024 500.864	6 453 720.043

P 4-3-2 Crédeurs Divers

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2021 un total de 3 205 606.346 dinars contre 2 808 555.930 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs, achat et prestations de services	1 416 359.437	1 333 885.743
Actionnaires, Dividendes à payer	192 545.600	192 545.600
Créditeurs divers, autres dettes	1 596 701.309	1 282 124.587
Total	3 205 606.346	2 808 555.930

Note P5 : AUTRES PASSIFS

Ce poste présente au 31 Décembre 2021 un total de 8 535 254.527 dinars contre 8 624 249.298 dinars au 31 Décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Charges à payer	3 463 830.594	2 953 958.645
Produits constatés d'avance	1 840.336	840.336
Régul commissions sur PANE	450 698.556	408 836.501
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	4 557 145.489	5 260 613.816
Produits perçus d'avance	61 739.552	-

Total**8 535 254.527****8 624 249.298****F.2 - INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT****F.2.1 - Ventilation des produits & charges de placement**

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

F.2.2 - Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

F.2.3 - Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NCT n°26.

F.2.4 - Ventilation des charges de personnel

Les charges du personnel de GAT ASSURANCES s'élèvent au 31/12/2021 à 18 444 309.008 dinars contre 16 807 554.367 dinars un an auparavant en augmentation de 9,7% et sont ventilés comme suit :

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	14 566 213.567	13 251 892.957
Charges sociales	3 115 446.194	2 851 047.848
Autres charges	762 649.247	704 613.562
Total	18 444 309.008	16 807 554.367

Eléments	Exercice clos le 31/12/2021	Structure	Exercice clos le 31/12/2020	Structure	Evolution
Effectif (hors commerciaux)	224	100,0%	228	100,0%	-1,8%
Répartition par collègue					
Cadre	208	92,9%	211	92,5%	1,4%
Agent de maîtrise	10	4,5%	11	4,8%	-9,1%
Agent d'exécution	6	2,7%	6	2,6%	0,0%
Taux d'encadrement	92,9%		92,5%		0,4%
Parité					
Hommes	120	52,7%	120	52,6%	-1,7%
Femmes	108	47,3%	108	47,4%	-1,9%
Age moyen	41		41		0,0%
Ancienneté moyenne	14		14		0,0%
Répartition par type de contrat					
CDI	215	96,0%	209	91,7%	2,9%
CDD et SIVP	9	4,0%	19	8,3%	-52,6%
Départs	9	4,0%	6	2,6%	50,0%
Recrutements	4	1,8%	6	2,6%	-33,3%
Turnover	2,9%		2,64%		0,3%

F.2.5 - Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires, s'élevant à 15 365 710.007 dinars au 31/12/2021 contre 14 892 497.769 dinars au 31/12/2020.

Désignation	31/12/2021	31/12/2020
Commissions servies aux Intermédiaires	15 365 710.007	14 892 497.769
Total	15 365 710.007	14 892 497.769

F.2.6 - Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

F.3 - NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 554 719.926 dinars, et le montant des cautions de garanties sur les agents généraux qui s'élève à 732 802.119 dinars jusqu'au 31 Décembre 2021 contre 680 402.917 dinars jusqu'au 31 Décembre 2020.

F.4 - NOTES AUX TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe n°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux.

Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

F.4.1 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2021 à 10 132 337.104 dinars contre 10 172 870.432 dinars jusqu'au 31 Décembre 2020.

F.4.2 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent 187 605.506 dinars au 31 décembre 2021 contre 0 dinars au 31 Décembre 2020.

F.4.3 - FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont élevés jusqu'au 31 Décembre 2021 à (9 321 000.000) dinars contre (7 065 199.839) dinars jusqu'au 31 Décembre 2020.

F.5 - NOTES SUR LES PARTIES LIEES

- GAT ASSURANCES a transféré à GAT INVESTISSEMENT le solde de la provision pour congé à payer constituée chez GAT ASSURANCES au titre du personnel transféré en mars 2020. Cette provision s'élève à 19 270 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un Contrat fidélisation pour le compte de son personnel, le montant de la prime de 2021 s'élève à 386 103 dinars.
- GAT ASSURANCES a loué un local commercial à usage d'agence auprès de GAT PROMOTION IMMOBILIERE, le montant du loyer en TTC au titre de 2021 s'élève à 18 000 dinars.

GAT ASSURANCES a facturé :

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2021 à 2 400 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 971 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2021 pour 21 171 dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2021 pour 35 675 dinars.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 623 000 dinars et 48 336 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de personnel de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2021.
- À GAT VIE et à GAT INVESTISSEMENT respectivement 70 433 dinars et 16 292 dinars représentant leurs quote-part dans les charges communes d'immeuble.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2021 de 3 540 Dinars pour les frais téléphoniques et 6 902 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT Investissement le montant des frais téléphoniques pour l'exercice 2021 de 1 760 Dinars.

GAT ASSURANCES a réglé :

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 133 855 dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 14 194 dinars.
- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 344 175 dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 14 194 dinars.

GAT ASSURANCES a reçu :

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 40 667 dinars.
 - Des dividendes de GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 562 190 dinars.
 - Des jetons de présence de GAT IMMOBILIER de 6 250 dinars.
 - Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 106 848 dinars.
 - Des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 17 333 dinars.
-
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2021 est respectivement de 33 020 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 121 020 dinars pour le local des archives.
 - GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2021 est respectivement de 123 882 Dinars et de 59 272 dinars
 - GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 64 057 dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers) ;
 - GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 150 000 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
 - GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2021 s'élève en TTC à 1 013 554 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2021 s'élève à 460 304 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2021 s'élève à 108 723 dinars.
 - GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 233 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 107 200 dinars.
 - GAT ASSURANCES a souscrit un contrat prévoyance collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 57 660 dinars.
 - Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 457 511 dinars au 31 décembre 2021.
 - Le compte courant de GAT Investissement chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 112 700 dinars au 31 décembre 2021.

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif (après audit)

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amorts	Provisions	Amorts	Provisions:	Amorts	Provisions	Amorts	Provisions	
I. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	7 742 549,531	248 831,655	0,000	7 991 381,186	6 877 323,246	0,000	306 535,190	0,000	0,000	0,000	7 183 858,436	0,000	807 522,750
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
1.3 Fonds de commerce	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	35 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	35 000,000	0,000	0,000
1.4 Acomptes versés	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	7 777 549,531	248 831,655	0,000	8 026 381,186	6 912 323,246	0,000	306 535,190	0,000	0,000	0,000	7 218 858,436	0,000	807 522,750
II. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	18 587 733,582	2 255 345,439	309 571,982	20 533 507,039	11 784 864,717	0,000	1 348 584,596	0,000	200 280,960	0,000	12 933 168,353	0,000	7 600 338,686
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	3 242 344,212	491 624,571	0,000	3 733 968,783	2 220 644,660	0,000	203 664,326	0,000	0,000	0,000	2 424 308,986	0,000	1 309 659,797
2.3 Acomptes versés	16 869,627	2 100,000	0,000	18 969,627	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	18 969,627
TOTAL	21 846 947,421	2 749 070,010	309 571,982	24 286 445,449	14 005 509,377	0,000	1 552 248,922	0,000	200 280,960	0,000	15 357 477,339	0,000	8 928 968,110
0,000													
III. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	33 416 779,129	12 685 399,074	8 606 618,184	37 495 560,019	16 350 264,378	0,000	754 952,068	0,000	44 898,994	0,000	17 060 317,452	0,000	20 435 242,567
3.2 Placements dans les entreprises liées	58 032 188,316	0,000	8 362 510,448	49 669 677,868	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	49 669 677,868
3.2.1 Parts	58 032 188,316	0,000	8 362 510,448	49 669 677,868	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	49 669 677,868
3.2.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.1 Parts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.3.2 Bons et obligations	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4 Autres placements financiers	244 388 176,243	119 965 437,318	76 028 922,852	288 324 690,709	0,000	3 559 353,003	0,000	1 238 772,818	0,000	0,000	0,000	4 798 125,821	283 526 564,888
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	52 535 163,457	20 965 437,318	1 358 922,852	72 141 677,923	0,000	3 559 353,003	0,000	1 238 772,818	0,000	0,000	0,000	4 798 125,821	67 343 552,102
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	113 653 012,786	9 500 000,000	10 220 000,000	112 933 012,786	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	112 933 012,786
3.4.3 Prêts hypothécaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.4 Autres prêts	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	78 200 000,000	89 500 000,000	64 450 000,000	103 250 000,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	103 250 000,000
3.4.6 Autres	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
3.5 Créances pour espèces déposées	2 185 027,369	6 758 667,447	6 160 310,845	2 783 383,971	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2 783 383,971
3.6 Placements des contrats en UC	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	338 022 171,057	139 409 503,839	99 158 362,329	378 273 312,567	16 350 264,378	3 559 353,003	754 952,068	1 238 772,818	44 898,994	0,000	17 060 317,452	4 798 125,821	356 414 869,294
TOTAL GENERAL	367 646 668,009	142 407 405,504	99 467 934,311	410 586 139,202	37 268 097,001	3 559 353,003	2 613 736,180	1 238 772,818	245 179,954	0,000	39 636 653,227	4 798 125,821	366 151 360,154

Annexe n°9

Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2021

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	37 495 560,019	20 435 242,567	0,000	0,000
Parts et actions des sociétés immobilières non cotées	17 379 616,528	17 379 616,528	0,000	0,000
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	86 851 337,967	82 141 347,146	0,000	4 709 990,821
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres parts d'OPCVM	17 580 401,296	17 492 266,296	0,000	88 135,000
Obligations et autres titres à revenu fixe	112 933 012,786	112 933 012,786	0,000	0,000
Prêts hypothécaires	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres prêts et effets assimilés	0,000	0,000	0,000	0,000
Dépôts auprès des entreprises cédantes	2 783 383,971	2 783 383,971	0,000	0,000
Autres dépôts	103 250 000,000	103 250 000,000	0,000	0,000
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	0,000	0,000	0,000	0,000
Total	378 273 312,567	356 414 869,294	0,000	4 798 125,821

1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

Annexe n°10

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer 31/12/2021

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice de survenance		
	2017	2018	2019
Inventaire 2019			
Règlements cumulés	68 746 993,439	82 085 437,285	56 517 435,802
Provisions pour sinistres	27 974 276,772	48 342 780,984	87 566 941,038
Total des charges de sinistres	96 721 270,211	130 428 218,269	144 084 376,840
Primes émises et acceptées-VB			
Variation de la provision pour primes non acquises-VB			
Primes Acquisées	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924
% sinistres / primes acquises	63,00%	76,86%	87,56%

Année d'inventaire	Exercice de survenance			
	2017	2018	2019	2020
Inventaire 2020				
Règlements cumulés	73 282 973,439	90 497 136,530	89 236 433,956	41 477 516,882
Provisions pour sinistres	19 964 548,959	36 163 819,599	45 613 426,943	80 773 483,512
Total des charges de sinistres	93 247 522,398	126 660 956,129	134 849 860,899	122 251 000,394
Primes émises et acceptées-VB				
Variation de la provision pour primes non acquises-VB				
Primes Acquisées	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836
% sinistres / primes acquises	60,73%	74,64%	81,95%	67,33%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
Inventaire 2021					
Règlements cumulés	75 388 563,591	94 672 577,231	104 046 466,571	69 129 973,529	61 250 278,705
Provisions pour sinistres	15 144 469,995	24 917 158,994	23 128 992,856	39 283 685,650	86 077 098,923
Total des charges de sinistres	90 533 033,586	119 589 736,225	127 175 459,427	108 413 659,179	147 327 377,628
Primes émises et acceptées-VB					
Variation de la provision pour primes non acquises-VB					
Primes Acquisées	153 532 571,460	169 700 463,977	164 557 529,924	181 578 538,836	208 699 704,358
% sinistres / primes acquises	58,97%	70,47%	77,28%	59,71%	70,59%

Annexe n°11

Ventilation des charges et des produits de placements

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Revenus et Frais Financiers concernant les placements dans les entreprises liées et avec lien de participation	Autres Revenus et Frais Financiers	Total
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles		300 751,630	300 751,630
1.2 Parts et actions de société immobilière		0,000	0,000
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie		5 863 074,414	5 863 074,414
2.2 Emprunts obligataires		3 371 190,450	3 371 190,450
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse		3 906 174,004	3 906 174,004
2.4 Parts et actions dans les OPCVM		33 830,248	33 830,248
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF		0,000	0,000
2.6 Autres actions et valeurs mobilières		4 466 142,684	4 466 142,684
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		8 544 443,738	8 544 443,738
2.8 Contrats en unités de comptes		0,000	0,000
2.9. Autres		246 856,610	246 856,610
3. Autres placements			
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)			
Total Produits de placements		26 732 463,778	26 732 463,778
Pertes provenant de la réalisation de placements		46 573,860	46 573,860
Pertes de change		19 120,549	19 120,549
Interets des depots recus des réassureurs		581 898,971	581 898,971
Dot./Amt des primes de remboursement des emprunts		0,000	0,000
Dot./dép des placements		1 441 765,535	1 441 765,535
Autres frais		2 057 358,912	2 057 358,912
Total Charges de placements		4 146 717,827	4 146 717,827

Annexe n°12

Résultat technique par catégorie d'assurance Vie jusqu'au 31/12/2021*(Exprimé en Dinars tunisiens)*

	Contrats Mixte	Contrats en unité de compte	Contrats épargne	Contrats décès	Contrat TDI	Montant
Primes acquises	148 703,166	0,000	0,000	3 056 016,147	0,000	3 204 719,313
Charges de prestations	0,000	0,000	0,000	-2 711 216,379	0,000	-2 711 216,379
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-348,684	0,000	0,000	129 272,000	0,000	128 923,316
Solde de souscription	148 354,482	0,000	0,000	474 071,768	0,000	622 426,250
Frais d'acquisition	0,000	0,000	0,000	-340 284,463	0,000	-340 284,463
Autres charges de gestion nettes	0,000	0,000	0,000	-161 659,763	0,000	-161 659,763
Charges d'acquisition et de gestion nettes	0,000	0,000	0,000	-501 944,226	0,000	-501 944,226
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	21 411,289	0,000	0,000	100 619,497	0,000	122 030,786
Participation aux résultats	-107 066,280	0,000	0,000	5 619,509	0,000	-101 446,771
Solde Financier	-85 654,991	0,000	0,000	106 239,006	0,000	20 584,015
Part des réassureurs dans les primes acquises	0,000	0,000	0,000	-133 486,643	0,000	-133 486,643
Part des réassureurs dans les prestations payées	0,000	0,000	0,000	139 251,015	0,000	139 251,015
Part des réassureurs dans les charges de provisions	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Commissions reçues des réassureurs	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Solde de réassurance	0,000	0,000	0,000	5 764,372	0,000	5 764,372
Résultat technique	62 699,491	0,000	0,000	84 130,920	0,000	146 830,411

Annexe n°13

Résultat technique par catégorie d'assurance Non-Vie jusqu'au 31/12/2021

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Automobile	Transport	Incendie	Construction	RC	Risque agricole	Autres dommages aux biens	Assistance	Accidents corporels	Maladie	Pertes pécuniaires	Accidents de travail	Protection juridique	Acceptation	Autres	Montant
Primes acquises	88 305 145,434	12 991 219,510	14 625 329,350	924 516,578	3 345 715,755	356 736,615	13 562 597,767	8 054 939,199	5 271 256,210	52 087 894,133	1 763 725,531	0,000	4 998 264,440	2 412 363,836	0,000	208 699 704,358
Primes émises	92 201 368,298	12 901 993,996	14 978 711,442	1 156 852,036	3 507 777,499	377 693,064	14 308 999,087	8 532 977,279	5 441 604,924	52 377 196,335	1 780 366,215	0,000	5 177 251,281	2 488 775,776	0,000	215 231 567,232
Variation des primes non acquises	-3 896 222,864	89 225,514	-353 382,092	-232 335,458	-162 061,744	-20 956,449	-746 401,320	-478 038,080	-170 348,714	-289 302,202	-16 640,684	0,000	-178 986,841	-76 411,940	0,000	-6 531 862,874
Charges de prestations	-74 679 162,390	-1 080 183,580	-7 075 465,880	104 784,593	1 073 097,414	-165 912,516	-1 879 965,622	-93 880,170	-608 579,965	-44 691 456,250	-294 246,001	-44 610,391	-2 646 969,321	-990 190,582	0,000	-133 072 740,661
Prestations et frais payés	-55 543 633,631	-2 385 702,834	-6 855 322,703	-145 632,410	-1 966 201,902	-92 458,963	-2 432 907,390	-93 880,170	-425 264,337	-44 963 120,801	-5 722 205,421	-219 796,179	-1 877 747,292	-783 693,965	0,000	-123 507 567,998
Charges des provisions pour prestations diverses	-19 135 528,759	1 305 519,254	-220 143,177	250 417,003	3 039 299,316	-73 453,553	552 941,768	0,000	-183 315,628	271 664,551	5 427 959,420	175 185,788	-769 222,029	-206 496,617	0,000	-9 565 172,663
Solde de souscription	13 625 983,044	11 911 035,930	7 549 863,470	1 029 301,171	4 418 813,169	190 824,099	11 682 632,145	7 961 059,029	4 662 676,245	7 396 437,883	1 469 479,530	-44 610,391	2 351 295,119	1 422 173,254	0,000	75 626 963,697
Frais d'acquisition	-15 977 828,015	-2 571 041,705	-3 948 051,502	-298 252,733	-695 245,735	-118 077,129	-3 182 745,409	-1 600 830,873	-1 455 324,594	-4 956 280,323	-548 477,597	0,000	-863 010,900	-581 609,175	0,000	-36 796 775,690
Autres charges de gestion nettes	-5 525 056,760	-1 052 246,876	-1 191 193,001	-66 453,469	-272 270,867	-26 361,431	-919 701,047	-523 019,053	-410 697,864	-2 645 524,174	-139 360,135	0,000	-300 479,773	-121 290,145	0,000	-13 193 654,595
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-21 502 884,775	-3 623 288,581	-5 139 244,503	-364 706,202	-967 516,602	-144 438,560	-4 102 446,456	-2 123 849,926	-1 866 022,458	-7 601 804,497	-687 837,732	0,000	-1 163 490,673	-702 899,320	0,000	-49 990 430,285
Produits nets des placements	9 825 793,261	522 814,846	1 195 169,916	239 273,391	1 382 066,966	59 287,586	814 306,485	159 523,122	187 190,663	771 664,596	271 164,466	149 675,739	416 006,856	190 149,396	0,000	16 184 087,289
Participations aux résultats	331 411,284	-536 726,824	13 225,798	0,000	19,965	0,000	19 617,108	0,000	-643,000	-652 443,270	-2 000,000	0,000	0,000	-86 725,593	0,000	-914 264,532
Solde Financier	10 157 204,545	-13 911,978	1 208 395,714	239 273,391	1 382 086,931	59 287,586	833 923,593	159 523,122	186 547,663	119 221,326	269 164,466	149 675,739	416 006,856	103 423,803	0,000	15 269 822,757
Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 755 593,997	-8 113 520,341	-11 445 323,719	-1 051 992,421	-677 760,038	-250 128,773	-1 362 509,922	-5 360 874,164	-205 464,542	-1 364 377,649	-1 249 688,705	0,000	0,000	-644 128,130	0,000	-33 481 362,401
Part des réassureurs dans les prestations payées	421 749,972	850 377,481	5 314 714,921	64 405,864	262 650,750	54 105,393	1 450 854,785	21 904,083	1 555,000	912 268,947	4 907 821,753	0,000	0,000	26 796,925	0,000	14 289 205,874
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-842 122,080	-266 386,864	599 924,151	-248 043,770	-444 459,544	62 323,484	-315 788,667	0,000	-177,667	113 214,276	-4 958 447,848	0,000	0,000	8 382,275	0,000	-6 291 582,254
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	0,000	140 951,204	70 954,179	0,000	0,000	14 701,416	560,672	218 169,665	11 019,987	0,000	6 687,277	0,000	0,000	4 251,175	0,000	467 295,575
Commissions reçues des réassureurs	44 845,943	1 358 850,889	3 308 660,269	413 159,297	130 771,571	98 241,298	412 655,310	2 572 608,408	36 206,885	104 532,074	353 789,014	0,000	0,000	119 346,074	0,000	8 953 667,032
Solde de réassurance	-2 131 120,162	-6 029 727,631	-2 151 070,199	-822 471,030	-728 797,261	-20 757,182	185 772,178	-2 548 192,008	-156 860,337	-234 362,352	-939 838,509	0,000	0,000	-485 351,681	0,000	-16 062 776,174
Résultat technique	149 182,652	2 244 107,740	1 467 944,482	81 397,330	4 104 586,237	84 915,943	8 599 881,460	3 448 540,217	2 826 341,113	-320 507,640	110 967,755	105 065,348	1 603 811,302	337 346,056	0,000	24 843 579,995
Résultat Technique N-1	4 239 344,099	-1 457 538,068	1 428 807,231	-104 354,816	-1 635 880,426	6 366,554	6 427 590,946	3 006 329,022	2 483 111,798	-302 860,779	116 222,246	56 601,596	1 644 741,458	128 245,939	0,000	16 036 726,800

Annexe n°15

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Montant
Primes Acquisées	PRV11	3 204 719,313
Charges de prestations	CHV11	-2 711 216,379
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12+CHV21	128 923,316
Solde de souscription		622 426,250
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-340 284,463
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-161 659,763
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-501 944,226
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	122 030,786
Participation aux résultats	CHV3	-101 446,771
Solde Financier		20 584,015
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11 _ 2° Colonne	-133 486,643
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_ 2° Colonne	139 251,015
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_ 2° Colonne	0,000
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_ 2° Colonne	0,000
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_ 2° Colonne	0,000
Solde de réassurance		5 764,372
Résultat technique		146 830,411
Résultat Technique N-1		892 884,023

Annexe n°16

Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie

(Exprimé en Dinars tunisiens)

	Raccordement	Montant
Primes Acquisées		208 699 704,358
Primes émises	PRNV11	215 231 567,232
Variation des primes non acquises	PRNV12	-6 531 862,874
Charges de prestations		-133 072 740,661
Prestations et frais payés	CHNV11	-123 507 567,998
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12-CHNV2	-9 565 172,663
Solde de souscription		75 626 963,697
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-36 796 775,690
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5+PRNV2	-12 995 503,475
Charges d'acquisition et de gestion nettes		-49 792 279,165
Produits nets des placements	PRNT3	16 184 087,289
Participations aux résultats	CHNV3	-1 112 415,652
Solde Financier		15 071 671,637
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	-33 481 362,401
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	14 289 205,874
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	-6 291 582,254
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		0,000
Part des réassureurs dans la participation aux résultats		467 295,575
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	8 953 667,032
Solde de réassurance		-16 062 776,174
Résultat technique		24 843 579,995
Résultat Technique N-1		16 036 726,800

GAT ASSURANCES
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire du 29 juin 2020, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « GAT ASSURANCES », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **116 264 884,799** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **23 635 934,622** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus,

quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT ASSURANCES » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 avril 2022

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Hedi KAMMOUN

Young

AMC Ernst &

Noureddine Hajji

GAT ASSURANCES
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de la société GAT ASSURANCES,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- GAT ASSURANCES a transféré à GAT INVESTISSEMENT le solde de la provision pour congé à payer constituée chez GAT ASSURANCES au titre du personnel transféré en mars 2020. Cette provision s'élève à 19 270 dinars.
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT ASSURANCES une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2021 s'élève en TTC à 1 013 553 dinars.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

➤ **GAT ASSURANCES a facturé :**

- À GAT IMMOBILIER le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2021 à 2 400 Dinars pour les frais téléphoniques et 1 971 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT IMMOBILIER les frais d'assurance groupe supportés à sa charge au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2021 pour 21 171 dinars.
- À GAT VIE les frais d'assurance groupe au titre du contrat d'assurance groupe de l'exercice 2021 pour 35 675 dinars.
- À GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT respectivement 623 000 dinars et 48 336 dinars représentant leurs quotes-parts dans les charges communes de personnel de GAT ASSURANCES au titre de l'exercice 2021.
- À GAT VIE et à GAT INVESTISSEMENT respectivement 70 433 dinars et 16 292 dinars représentant leurs quote-part dans les charges communes d'immeuble.
- À GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant pour l'exercice 2021 de 3 540 Dinars pour les frais téléphoniques et 6 902 dinars pour les frais de carburant.
- À GAT Investissement le montant des frais téléphoniques pour l'exercice 2021 de 1 760 Dinars.

➤ **GAT ASSURANCES a réglé :**

- Des dividendes à GAT VIE pour un montant brut de 133 855 dinars.
- Des jetons de présence à GAT VIE pour un montant brut de 14 194 dinars.
- Des dividendes à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 344 175 dinars.
- Des jetons de présence à GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 14 194 dinars.

➤ **GAT ASSURANCES a reçu :**

- Des dividendes de GAT IMMOBILIER pour un montant brut de 40 667 dinars.
- Des dividendes de GAT INVESTISSEMENT pour un montant brut de 562 190 dinars.
- Des jetons de présence de GAT IMMOBILIER de 6 250 dinars.
- Des dividendes de GAT VIE pour un montant brut de 1 106 848 dinars.
- Des jetons de présence de GAT VIE pour un montant brut de 17 333 dinars.
- GAT ASSURANCES loue des locaux auprès de GAT IMMOBILIER. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2021 est respectivement de 33 020 Dinars pour le local du centre d'expertise et de 121 020 dinars pour le local des archives.
- GAT ASSURANCES a loué des locaux à GAT VIE et GAT INVESTISSEMENT. Le montant annuel du loyer TTC au 31/12/2021 est respectivement de 123 882 Dinars et de 59 272 dinars.
- GAT IMMOBILIER a refacturé à GAT ASSURANCES un montant de 64 057 dinars relatif à sa quote-part dans les charges du personnel travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (suivi des chantiers).
- GAT VIE a facturé à GAT ASSURANCES un montant de 150 000 dinars représentant la quote-part de GAT ASSURANCES dans les charges du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES.
- GAT ASSURANCES a souscrit auprès de GAT VIE pour le compte de son personnel un contrat collectif. Le montant de la prime relative à l'exercice 2021 s'élève à 460 304 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit au profit de son personnel un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) auprès de GAT VIE. Le montant de la prime relative à l'exercice 2021 s'élève à 108 723 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Incapacité, Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 9 233 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif Décès au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 107 200 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat prévoyance collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant de la prime au titre de l'exercice 2021 s'élève à 57 660 dinars.
- Le compte courant de GAT VIE chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 457 511 dinars au 31 décembre 2021.
- Le compte courant de GAT Investissement chez GAT ASSURANCES représente un solde débiteur de 112 700 dinars au 31 décembre 2021.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Les obligations et engagements de GAT ASSURANCES vis-à-vis du Président Directeur Général sont fixés par le contrat conclu le 08/04/2016 et de l'avenant du 05/01/2021, en vertu duquel Mr Mohamed DKHILI perçoit des honoraires mensuels de 36 440 DT HT,

bénéficie d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais de carburant et d'une prise en charge de ses frais de mission.

- Les membres du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du Comité des Risques de GAT ASSURANCES sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

2. Les charges des dirigeants au 31/12/2021 se présentent comme suit :

Montants bruts en dinars	PDG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif	Charge de l'exercice	Passif
Avantages à CT	494 131	0	168 000	174 200
Avantages en nature	55 091	0	0	0
Total	549 222	0	168 000	174 200

- Les jetons de présence de l'exercice 2021 s'élevant à 120 000 dinars en brut pour les membres du Conseil d'Administration, 24 000 dinars en brut pour les membres du Comité Permanent d'Audit et 24 000 dinars pour les membres du Comité Risque ont été décidés par l'AGO des actionnaires du 19/04/2021.

Tunis, le 14 avril 2022

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN

AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji